PARTI SOCIALISTE
Conseil national du 2 décembre 2000
Assemblée Nationale

Sommaire
Le Président (François Rebsamen)....1
François Hollande....2
La Présidente (Sylvie Guillaume)....4
François Hollande....5
Lionel Jospin....11
Paul Quilès....17
Lionel Jospin....18
Paul Quilès....18
Henri Emmanuelli....21
Raymond Forni....25
Jean-Claude Perez....27
Julien Dray....28
Jean-Christophe Cambadélis....30
Alain Claeys....31
Marisol Touraine....32
Jean Glavany....34
Denise Cacheux....35
François Hollande....36

La séance est ouverte sous la présidence de François Rebsamen.

Le Président (François Rebsamen)
Chers amis, chers camarades, je vous demande de prendre place, nous allons commencer nos travaux de ce matin, et c'est tant mieux.
Chers amis, chers camarades, cette semaine s'est déroulée la deuxième phase du Congrès de Grenoble avec le vote, dans nos fédérations, dans toutes les fédérations, d'élections des Premiers fédéraux, d'élections bien évidemment des Secrétaires de sections, et d'élections - j'y reviendrai - de notre Premier Secrétaire.
Les premiers fédéraux ont été élus jeudi soir, pour certains vendredi soir. Ils complètent désormais le Conseil national qui est constitué, vous le savez, des 204 membres titulaires, plus les 102 premiers fédéraux, élus jeudi et vendredi.
A cet égard, qu'il me soit permis de saluer les nouveaux arrivants. Nous avons un fort taux de renouvellement, 25 premiers fédéraux ont été élus pour la première fois jeudi et vendredi et donc, nous avons ainsi un taux de renouvellement important qui prolonge celui qui avait eu lieu, qui s'était produit au Congrès de Brest.

Fondation Jean-Jaurès

Qu'il me soit permis tout particulièrement de souligner l'élection de trois Premières fédérales. Je pense à :
Brigitte Chanéac de l'Ardèche
Béatrice Amos du Loir-et-Cher
Catherine Renault dans la Manche.
(Applaudissements).
Notre Conseil national est donc désormais constitué. La liste complète en sera publiée dans nos instances, dans l'Hebdo des Socialistes, et communiquée tout à l'heure.
Je voudrais revenir maintenant sur le déroulement des votes pour vous dire que la participation que l'on pouvait craindre, en baisse - car quand il n'y a qu'un seul candidat, on le sait dans le Parti, la mobilisation est moins forte - nous avons eu une forte participation puisque plus de 64% de nos camarades se sont déplacés pour voter, et pour voter pour François Hollande qui était notre candidat à 97%.
(Applaudissements).
François, c'est plus facile que lorsqu'on est seul !
La participation, je crois, traduit bien cette envie des militants de poursuivre pendant trois ans le travail avec toi. Je t'invite, puisque tu as été élu Premier Secrétaire de notre Parti, à prendre la direction des travaux.
(Applaudissements).

François Hollande
Chers camarades, je voudrais d'abord féliciter ceux qui ont été élus en même temps que moi, c'est-à-dire les premiers secrétaires de fédérations, féliciter aussi les nouveaux entrants au Conseil national, ce n'est pas si facile, et ceux qui sont restés, ce n'est pas moins difficile.
Nous avons maintenant un Conseil national complet et c'est vrai que nous avons nos instances, sauf le Bureau national, j'en dirai un mot, et le Secrétariat national.
Je remercie bien entendu les militants qui d'abord par leurs votes intervenus deux fois en moins de 15 jours ont confirmé leur attachement à notre Parti.
Ce n'est pas si simple pour une grande organisation démocratique de demander à ses adhérents de venir voter d'abord et tant mieux, pour des motions et ensuite pour des responsables de sections, de fédérations, responsable national une semaine après, pour compléter le dispositif.
Je remercie donc les militants pour leur participation et aussi pour leur prudence et leur sagacité.
Bénéficier de 97% des suffrages m'évite l'humiliation d'être élu avec 99,99%. Un esprit comme Claude Estier a immédiatement relevé que j'avais fait moins que François Bayrou, car c'est notamment l'effet recherché dans cette période.
Je veux aussi remercier ceux qui se dévouent, anonymement le plus souvent, pour la réussite de nos travaux, les permanents, les services d'ordre.
Il est vrai que nous avons eu, de ce point de vue, un Congrès exemplaire.

Collection Jean Jaurès

(Applaudissements).
Pour en venir à des considérations plus personnelles, il est vrai que depuis 1997 je suis votre Premier Secrétaire. D'abord, il faut bien le dire, par la bonté de Lionel Jospin comme premier Secrétaire délégué qui ne voulait pas cumuler les responsabilités, et il avait raison à bien des égards.
Je voudrais remercier ceux qui m'ont soutenu depuis 1997 comme Premier Secrétaire avec le Congrès de Brest puis ceux qui m'ont renouvelé leur confiance et également ceux qui ayant voté, ou appelé à voter pour des motions autres que celle que je défendais moi-même, ont aussi souhaité que je reste le Premier Secrétaire. C'est un signe de l'unité et de l'amitié, je ne l'oublierai pas.
C'est en effet un immense honneur, même si c'est une grande responsabilité que d'être le premier des Socialistes, c'est-à-dire le premier dirigeant du premier parti de France. A bien des égards, c'est un aboutissement et non pas un passage ou une transition surtout si on jette un regard sur la qualité de tous ceux qui m'ont précédé dans cette fonction.
Depuis 1997, je me suis efforcé avec vous tous d'ailleurs de faire vivre notre Parti dans une période toujours délicate pour lui qui est celle où nous sommes en charge de la direction du pays.
Le gouvernement attend de nous, et c'est normal, la loyauté, la solidarité, sans lesquels son autorité se perd ou se dilue.
Nos militants exigent de nous, exigent du Parti Socialiste le respect des engagements et l'affirmation des principes sans lesquels la confiance s'efface.
Nous avons, je le crois, trouvé un équilibre sans doute fragile, sans doute perfectible mais prenons conscience que nous sommes en cohabitation et dans une coalition.
Cet équilibre suppose que le débat trouve sa place et toute sa place, qu'il débouche sur des propositions, des propositions crédibles et qu'ensuite le gouvernement accueille ces propositions favorablement.
Notre objectif, parti-gouvernement, et quelle que soit notre place, c'est d'être utile, utile à notre formation, utile à la Gauche plurielle, utile au pays.
Pour poursuivre cette tâche, j'ai appliqué une méthode simple, et que je n'abandonnerai pas en chemin.
D'abord travailler avec tous, au-delà des sensibilités différentes. Je considère que l'unité du Parti Socialiste a été et sera encore notre force dans la vie politique française alors que la droite se déchire et que nos alliés quelquefois hésitent à la cohésion.
Deuxième principe méthodologique : concilier les points de vue et chercher chaque fois que c'est possible la synthèse et constater aussi les différences lorsque nous ne pouvons pas aller plus loin dans le rapprochement des points de vue, sans faire néanmoins de ces différences - et nous l'avons constaté dans le Congrès - des oppositions ou des ruptures.
Enfin dernier élément de cette période, c'est de garder à la fois le contact avec les militants et ils ont quelquefois le sentiment qu'on est loin d'eux, toujours trop

loin d'eux, et en même temps, garder le contact avec le gouvernement qui peut avoir quelquefois le sentiment qu'on est près d'eux, trop près d'eux.
Nous devons donc essayer de faire cette liaison permanente entre le gouvernement et les militants, nous sommes là pour donner la cohérence mais aussi l'identité du Parti.
Je n'ignore pas les lacunes que nous avons pu les uns et les autres constater, lacunes quant au fonctionnement même de ce Conseil national. Je suis heureux de vous voir aussi nombreux aujourd'hui et je ne veux pas croire que ce sont les menaces que j'ai proférées en Congrès qui ont donné cette participation. Je rappelle qu'au bout de trois absences non excusées il y a remplacement. Je considère que tout le monde est présent aujourd'hui, c'est le constat de ce premier Conseil national, mais cela doit être vrai. Donc il faudra -j'y reviendrai tout à l'heure- animer le Conseil national.
Deuxièmement, il faudra aussi mieux prendre en compte les fédérations et j'y veillerai. Mais avant de détailler plus avant mes objectifs, les objectifs pour le Parti, je voudrais que notre Conseil national ait un président, ou plutôt une présidente.
Je voudrais d'abord rendre hommage à Claude Estier qui a présidé pendant de longues années, soit de façon officielle, soit de façon amicale parce que non officielle, nos discussions. Résistant amicalement, lui aussi, aux pressions des impatients qui demandent toujours la parole et limitant les plus prolixes d'entre nous, c'est-à-dire nous tous, il a su donner un style à cette présidence, mais lui-même et moi-même nous souhaitions qu'il y ait une présidente de ce Conseil national, une femme, donc une militante, une première fédérale, pour justement faire le lien avec nos fédérations, une élue, une dirigeante, encore jeune et pleine de vie -vous allez le voir- et donc cette dirigeante c'est Sylvie Guillaume, à qui je demande de monter à la tribune.
(Vifs applaudissements)
Il faut néanmoins voter pour la présidente du Conseil national, comme elle ne peut pas présider les travaux à ce stade je vais vous demander s'il y a des oppositions ?… des abstentions ?… il ne doit y avoir donc que des votes positifs. Merci Sylvie d'avoir accepté cette tâche et merci à vous tous de la lui confier.
(Applaudissements - Sylvie Guillaume monte à la tribune et prend place au fauteuil de la présidence à 10 H 52)

La Présidente (Sylvie Guillaume)
François disait à l'instant, "pleine de vie", vous l'avez vu, et en plus il se trouve que ce fauteuil est particulièrement adapté puisqu'il a les capacités à reculer, à avancer, donc c'est tout à fait parfait dans ma situation.
Je vous remercie infiniment de la confiance que vous témoignez à mon égard et je tenais également à remercier François de m'avoir fait cette proposition, c'est à l'évidence un grand honneur pour moi. Je m'associe à l'hommage qui a été rendu

à Claude Estier et j'espère au moins acquérir un peu de sa sagesse et de sa maîtrise des débats, je ne serai peut-être pas tout de suite opérationnelle à 100%, j'espère que vous ne m'en voudrez pas et nous apprendrons à faire connaissance.
François je dois immédiatement te rendre la parole, donc je te la rends.

François Hollande - Non, tu dois donner la composition du Bureau.

La Présidente - Vous savez que nous avons un Bureau national qui comporte 55 membres, en voici donc la liste : Annick Aguirre, Sylvie Andrieux, Kader Aarif Martine Aubry, Christian Bataille, Delphine Batho, Jean–Pierre Bel, Alain Bergounioux, Christophe Bouillon, Jean–Christophe Cambadélis, Alain Claeys, Jean-Louis Cottigny, Danielle Darras, Bertrand Delanoë, Harlem Désir, Marc Dolez, Laurence Dumont, Henri Emmanuelli, Claude Evin, Irène Felix, Gérard Filoche, Georges Frêche, Catherine Genisson, Jean-Noël Guerini, Géraud Guibert, Didier Guillaume, Adeline Hazan, Cécile Helle, François Hollande, Serge Janquin, François Lamy, Pascale Le Néouannic, Bruno Leroux, Marie-Noëlle Lienemann, Jean Malot, Isabelle Martin, Didier Mathus, Pierre Mauroy, Patrick Menucci, Louis Mermaz, Henri Nallet, Vincent Peillon, Daniel Percheron, Jean-Claude Perez, Pascal Popelin, Paul Quilès, François Rebsamen, Marie Richard, Michèle Sabban, Jean-Pierre Sueur, Marisol Touraine, Manuel Valls, Michel Bergnier, Alain Vidalies, Henri Weber.
Concernant cette liste, des 55 membres du Bureau national, que ceux qui sont contre, l'expriment en levant leur carton… qui s'abstient ?… Et pour le plaisir qui vote pour ?… Merci.
François ?

François Hollande
Chers Camarades, il me revient maintenant de présenter bien sûr la Direction et de fixer les objectifs qui nous attendent, les tâches qui sont devant nous pour ces trois prochaines années sont exceptionnellement lourdes et nombreuses, il s'agit à la fois de poursuivre notre action réformatrice jusqu'à la fin de la législature, de préparer notre projet en ouvrant de nouveaux horizons et d'affronter pas moins de cinq scrutins : municipal, cantonal, élections sénatoriales en 2001, présidentielles et législatives en 2002 et il nous faudra enfin préserver notre stratégie de gauche plurielle.
Pour relever l'ensemble de ces défis j'ai souhaité constituer une Direction à la fois large pour couvrir tous les champs d'action et de réflexion du Parti Socialiste, ouverte à toutes les motions dès lors que les principes de solidarité et d'exigence de cohérence fondent notre vie commune et alliant la continuité et le renouvellement.
Je vais donc vous donner la liste de cette Direction :
Sylvie Andrieux à la vie associative,
Vincent Assante aux personnes handicapées,

Martine Aubry au projet,
Philippe Bassinet auprès du secteur élections,
Jean-Pierre Bel, Secrétaire National auprès du 1er Secrétaire,
Alain Bergounioux à la communication,
Eric Besson à l'emploi,
Nicole Bricq à la consommation,
Alain Claeys, coordination, trésorerie,
Marc Dolez, aux relations extérieures,
Julien Dray à la sécurité,
Laurence Dumont aux nouveaux droits,
Irène Felix au développement local,
Anne-Catherine Franck auprès du secteur communication,
Géraud Guibert à l'environnement,
Didier Guillaume, animation du Parti et fédération,
Adeline Hazan, questions de société,
Cécile Helle, droits de l'homme et intégration,
Anne Hidalgo, Formation professionnelle auprès du secteur éducation,
Serge Janquin au logement,
André Laignel, décentralisation,
François Lamy, adhésions et développement du Parti,
Jean-Yves Le Déaut, recherche,
Bruno Leroux, élections…
Chacun peut interpréter les élections à sa façon mais pour les élections il y a toujours de grandes aspirations qui naissent…
Marie-Noëlle Lienemann, ville et transports,
Henri Nallet, relations internationales,
Régis Passerieux, auprès du Secrétariat à l'International,
Vincent Peillon, porte parole,
Jean-Claude Perez, statuts,
Pascal Popelin auprès du secteur fédération,
François Rebsamen, fédérations,
Marie Richard, jeunesse et sports,
Michèle Sabban, femmes,
Bernard Soulage, économie,
Jean-Pierre Sueur, éducation,
Marisol Touraine, solidarité,
Christian Bataille, espace rural,
Alain Vidalies, secrétariat national aux entreprises,
Henri Weber, culture, formation,
Gérard Bedos, agriculture,
Patrick Bloche, nouvelles technologies,
Stéphane Delpeyrat, inégalités sociales,
Gaétan Gorce, les études,

Fondation Jean-Jaurès

Benoît Hamon, animation des militants auprès du secteur fédération,
Gilles Savary sur les services publics,
André Vallini, institutions,
Michel Vauzelle, auprès du secteur international ;
il y aura deux délégués nationaux auprès du Premier Secrétaire, Yves Colmou et Gérard Le Gall.
Je proposerai que le président de la FNESER soit une présidente, Catherine Trautmann.
(Applaudissements)
Sur cette liste du Secrétariat national, qui est contre ?
... Qui s'abstient ?
Qui est pour ? Unanimité.

Je vous remercie.
Je vais continuer mon propos sur les objectifs qui sont les nôtres pour les trois ans qui viennent.
Premier objectif, faire vivre le débat et la préparation du projet dont la coordination est confiée à Martine Aubry qui nous fournira l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle méthode qui, je l'espère, valorisera à la fois l'intervention militante et le rôle des conseils fédéraux comme du conseil national.
Je propose donc que pour la préparation du projet nous installions une commission dont la fonction serait de partir de la France telle qu'elle est aujourd'hui pour dessiner la France telle que nous la voulons.
Nous définirons des thèmes donnant lieu à une consultation des fédérations. Nous réunirons, si vous le souhaitez, quatre conseils nationaux programmatiques durant l'année 2001 et le vote des militants interviendra à chacune des grandes étapes du travail collectif.
Bien évidemment, nous préciserons ces propositions lors d'un prochain conseil national, mais il n'y a pas de temps à perdre. Sachons bien que l'année 2001 va être déjà occultée par les trois ou quatre mois liés à la préparation des élections municipales et nous aurons, j'y reviendrai, à désigner nous aussi nos candidats aux élections législatives.
Il faudra donc, autour de cette commission, travailler sans plus attendre aux grands thèmes, aux grandes orientations et aux propositions qui seront les nôtres.
Deuxième objectif, au-delà du débat du parti lié à son projet, lié aussi à l'actualité à travers un certain nombre de débats au conseil national, je pense notamment à la démocratie sociale, devra justifier là aussi une intervention du parti en son congrès national.
Un autre objectif sera la rénovation de nos modes de fonctionnement. Plusieurs priorités sur notre fonctionnement : il nous faudra mieux préciser les modalités d'adhésion, l'accueil, le rattachement direct aux fédérations, au siège ou à un secteur du parti.

Fondation Jean-Jaurès

Il nous faudra aussi mieux vérifier nos adhésions et faire un travail continu de surveillance notamment dans les périodes de pré-désignation de nos candidats. Je ne veux plus revoir ce que l'on a constaté dans peu d'endroit, il est vrai, mais qui ont largement occupé nos débats de commission électorale ou le bureau national.
Il faudra également être plus clair, nous l'avons été dans le congrès, sur les conditions du vote, les durées de cotisations nécessaires et les formes de vote.
Enfin, il faudra poursuivre, même amplifier la formation de nos militants.
Deuxième élément de rénovation, c'est l'animation de nos organes statutaires, je pense d'abord aux comités régionaux qui devront préparer la désignation de candidats aux élections régionales et également tenir compte du fonctionnement des conseils régionaux et être l'organe politique qui travaille avec nos groupes au conseil de chaque grande ville.
Deuxième organe statutaire, la commission nationale des groupes, qui doit être plus souvent convoquée, plus rapide dans ses décisions et qui doit travailler en meilleure liaison avec le bureau national et, bien sûr, les commissions fédérales.
Troisièmement, les premiers secrétaires de fédérations : il est absolument nécessaire, dans cette période, de réunir plus souvent qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les secrétaires dans un premier collège une fois par mois avec le responsable des fédérations, François Rebsamen, pour mieux associer les fédérations au débat politique dans notre parti et pas simplement à la préparation des échéances.
Enfin, sur la FNESER et le centre Condorcet, il y a une nécessité à mieux travailler, à mieux mobiliser l'ensemble des compétences et l'ensemble de notre réseau d'élus après les élections municipales et dans la perspective de la présidentielle et des législatives.
Autre élément de rénovation : la communication du parti. Beaucoup a été fait et notamment grâce à Anne Vejou(?). Il faudra améliorer l'Hebdo des Socialistes mais utiliser plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, même si notre congrès a été, je pense, un bon point de départ, Internet à la fois comme mode de relation entre nous, entre les militants, les fédérations et le siège, mais également comme mode de relation entre nos électeurs et nos sympathisants.
Je pense que dans les campagnes à venir, municipales, législatives, présidentielles, le rôle d'Internet va devenir de plus en plus considérable.
Enfin, il nous faudra installer une cellule "argument-riposte" car nous allons rentrer dans une confrontation, nous sommes peut-être déjà rentrée dans une confrontation, qui justifie qu'en temps direct, nous soyons capable de donner à chaque militant presque les arguments nécessaires pour le débat politique.
Enfin, dernier élément de rénovation c'est le rayonnement international du parti. Il y a là beaucoup à engager, nous parlons souvent du Parti Socialiste Européen, de ses lacunes, de ses défaillances et de son absence à juste raison. Nous parlons beaucoup et nous l'avons fait dans le congrès, des insuffisances de l'internationale Socialiste, mais il y va également de notre propre responsabilité,

nous laissons à d'autres partis du mouvement Socialiste européen, et pas simplement les plus progressistes, une large capacité d'influence sur beaucoup de pays d'Europe, d'Europe de l'Est, notamment des pays du tiers monde et je crois qu'il faut mobiliser le secteur international par rapport à une présence des Socialistes français partout dans le monde.
Je demanderai à Henri Emmanuelli de rassembler un certain nombre de compétences, de président de la commission des affaires étrangères, le président de la délégation européenne avec tous les camarades qui s'intéressent au fonctionnement du Parti Socialiste Européen et, à commencer par Pervenche Bérès au nom du groupe du parlement européen pour réfléchir à la meilleure manière d'être présent dans la perspective de l'élargissement et des problèmes de développement ou, plus exactement, de sous développement dans une grande partie du monde, je pense à l'Afrique.
Voilà la première mission majeure, au-delà du débat, dans le parti, à travers notre projet, c'est la rénovation.
J'en arrive à la préparation des échéances.
D'abord désignation et ensuite négociation. Sur les désignations, pour les municipales, l'essentiel est fait, le 27 janvier prochain, à l'occasion du rassemblement des secrétaires de section, rassemblement annuel, nous ratifierons les listes et nous adopterons la charte pour les élections municipales, André Laignel prépare ce document.
Il nous faudra également désigner avant juin 2001 nos candidats aux élections sénatoriales. Pour les législatives, nous en reparlerons, je pense que nous ne pourrons pas aller au-delà de fin 2001 pour désigner nos candidats et nos candidates.
Enfin, pour la présidentielle, le débat peut venir tout à l'heure, je pense qu'il faudra évoquer cette hypothèse au début de l'année 2002, ainsi tout notre dispositif sera prêt par rapport à un ordre des élections sur lequel je m'engagerai pour ma part.
Voilà pour les désignations.
Pour les négociations avec la majorité plurielle et notamment pour les législatives, elles doivent être menées selon un calendrier et des principes qui n'ont pas à dépendre de l'ordre des élections de 2002. Je m'explique, quelle que soit la décision qui sera prise, quant à la chronologie des élections, en 2002, nos discussions avec la Gauche plurielle doit se conclure au plus tard fin 2001, pour que chacun soit conscient des enjeux, informé de sa place et solidaire des combats qui seront menés.
Cela vaut pour les principes communs que tous nos partenaires ont accepté, dans le dernier sommet de la Gauche plurielle où l'on s'est fixé comme but, que les accords de premier tour et de deuxième tour que nous conclurons avec nos partenaires était la meilleure garantie que nous pouvions donner et apporter à nos alliés quant à la sincérité de nos intentions sur le calendrier des élections et sur notre attachement à la Gauche plurielle.

Puisque j'ai évoqué la question de l'ordre des élections, je souhaite que notre conseil national exprime ce matin sa position à travers un débat et un vote et notamment une motion.
La question de l'ordre des élections est légitimement débattue depuis plusieurs mois, les constitutionnalistes, les responsables politiques parmi les plus éminents ont fait connaître, depuis déjà longtemps leur position. Fallait-il garder une chronologie fondée sur les circonstances politiques ? Ou faut-il préférer une séquence fondée sur les constances institutionnelles ? Circonstance ou constance ?
L'adoption du quinquennat, au mois de septembre dernier, a conduit, inévitablement, à donner une nouvelle acuité à cette discussion. Le risque, en effet, est d'installer par la concomitance de la durée des mandats un mécanisme qui fasse que la présidentielle soit toujours après les élections législatives alors que cette organisation ne repose que sur le hasard, tragique, la mort de Georges Pompidou et une décision, tragique aussi pour son auteur, de la dissolution.
Alors même que les Français, et quoi que nous en pensions et je sais que sur ce point nous pouvons avoir des positions différentes, considèrent que l'élection présidentielle est le rendez-vous démocratique national.
Nous nous étions refusés jusque-là à aborder ce sujet, y compris entre nous et j'y veillais quelquefois avec autorité ce qui est rare, mais j'y veillais parce que nous avions d'autres priorités et notamment la lutte contre le chômage.
Je salue d'ailleurs le résultat qui a été constaté encore pour le mois d'octobre et, même si nos débats ne porteront pas nécessairement sur la question de la conjoncture économique ou de nos résultats en matière d'emploi, constatons qu'en deux mois nous avons été capables de faire diminuer de près de 100.000 le nombre des chômeurs.
Nous avons toujours cette obligation : continuer à réformer ce pays et à lutter contre le chômage, mais c'est vrai que nous avions peut-être négligé, mais à juste raison, d'autres aspects et ensuite, parce que nous considérions que le chef de l'Etat pouvait lui-même prendre l'initiative, enfin parce que nous étions encore loin de l'échéance elle même.
Lionel Jospin a voulu, dans notre Congrès, tenir sur ce point, comme sur d'autres, un langage de vérité en souhaitant que les Français puissent s'exprimer dans la clarté et ne soient pas victimes d'un désordre électoral qui occulterait les enjeux, biaiserait le sens donné à chacune des élections et ferait, en définitive, d'un cas d'espèce provoqué par la dissolution, une norme sans fondements qui vaudrait pour toujours.
Cette déclaration, je le constate, a eu une portée considérable au-delà même du Congrès du Parti Socialiste. Elle a pu surprendre, elle a, en tout cas, eu un facteur d'accélération et de clarification.
Si nous voulons, chers camarades, aujourd'hui remettre en cohérence le calendrier, c'est maintenant qu'il faut agir pour en avoir terminé un an, au moins, avant la tenue des échéances majeures de 2002.

Fondation Jean Jaurès

C’est pourquoi le groupe parlementaire à l’Assemblée Nationale, conduit par Jean–Marc Ayrault, s’est saisi d’une proposition, celle de Gérard Gouzes, mais il nous appartient en Conseil national de débattre sereinement de cette initiative mais aussi d’en donner le sens et la conséquence.
Une motion va vous être présentée, je n’ignore pas les réserves d’une partie de la majorité plurielle sur cette question. A nous donc d’être déterminés, c’est de notre propre capacité à mobiliser, à rassembler, que dépendra l’issue de cette bataille.
Il ne s’agit pas de protéger je ne sais quel intérêt, bien difficile, d’ailleurs, à évaluer aujourd’hui. Il est d’ailleurs cocasse, si l’on y songe, d’entendre les dirigeants de la droite, dont on connaît à peu près l’état, l’état de la droite et l’état de ses dirigeants, prétendre que nous aurions peur des élections législatives, comme s’ils pensaient, mais ils le pensent peut-être, que ce serait beaucoup plus facile de battre Jacques Chirac à une élection présidentielle.
Pour nous, nous n’en savons rien. Nous ne nous plaçons pas par rapport à tel ou tel particularisme, personnalités ou intérêts, nous nous plaçons par rapport à une logique, à une cohérence, à une clarté. Il s’agit de donner aux Français la possibilité de voter clairement et en bon ordre pour les orientations qui leur paraîtront les meilleures pour le pays.
D’ici là, chers camarades, travaillons à convaincre nos concitoyens que nos orientations sont effectivement les meilleures pour le pays. C’est ce que je ferai en tout cas pendant les trois ans que vous m’avez confié ce Parti.
(Applaudissements).

Sylvie Guillaume.- J’ouvre le débat. J’ai déjà un certain nombre d’inscrits. Je vous prie de vous faire connaître auprès de moi.
Avant donner la parole à Lionel Jospin, nous allons laisser entrer nos camarades de la presse.
(Entrée de la presse).
La parole est à Lionel Jospin.

Lionel Jospin
Madame la Présidente, Monsieur le Premier Secrétaire, mes chers camarades, je suis heureux de vous retrouver après un Congrès que j’ai trouvé extrêmement chaleureux et agréable à vivre, même si je ne pouvais pas être là au début et si j’étais un peu rivé à mon banc par mes travaux d’écriture.
Aujourd’hui se réunit donc notre nouveau Conseil national. Avant-hier soir j’étais dans ma section, puis au Siège de la fédération, j’ai voté pour les trois Secrétaires qu’il convenait d’élire et aujourd’hui, nous sommes dans le nouveau Conseil national, même s’il me semble, heureusement, y reconnaître encore quelques visages.

Fondation Jean Jaurès

Ce matin, je ne traiterai que de deux points : la direction du Parti, surtout pour la saluer et lui rendre hommage, et la question du calendrier pour les rendez-vous démocratiques de 2002.
La Direction du Parti est l'œuvre de François Hollande. Elle relève, par ailleurs, de vos choix. Vous les avez exprimés par vos votes. Je n'ai donc pas à la commenter particulièrement.
Je remercie la Direction sortante parce qu'elle a su animer le Parti Socialiste et le faire vivre, elle a su influer sur le gouvernement. Le dialogue de cette Direction avec les Ministres - dont plusieurs d'ailleurs venaient régulièrement au Bureau national, même si maintenant, cette possibilité m'est presque interdite en raison de la composition plurielle du gouvernement - a été bon et, à plusieurs moments importants, nous avions des décisions à prendre. Ce que nous a indiqué le Parti, ses représentants et au premier chef, le Premier Secrétaire a pesé fortement sur nos choix et a pu même les modifier.
Cette Direction nous a aidés solidairement dans l'action gouvernementale et les combats politiques, et ces combats politiques n'ont pas manqué.
Nous devons aussi au Parti en général, à ses élus, à ses responsables fédéraux, à ses secrétaires de sections, à ses militants, à tous ceux qui se dévouent dans le pays, la qualité de notre lien avec nos concitoyens, après trois ans et demi de pouvoir, et je voulais donc ici, dans la Direction nationale du Parti Socialiste, dire cette gratitude et rendre cet hommage.
Je remercie, bien sûr, particulièrement, les parlementaires Socialistes, Jean-Marc Ayrault, le Président du Groupe à l'Assemblée Nationale, Claude Estier, le Président du groupe au Sénat, et Raymond Forni qui a succédé à Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée Nationale.
Je souhaite bon travail à la nouvelle Direction, au Conseil national et moi aussi, je suis sensible à l'attitude de Claude Estier qui est toujours, à la fois, militante et élégante. Il sait être là pour remplir la tâche sans être désigné quand certains, apparemment, ne peuvent pas le faire, et il sait aussi s'écarter avec bonne grâce alors que nous l'aurions volontiers conservé pour qu'un geste et une évolution soient faits. Donc je lui dis aussi mon respect. (applaudissements)
Je félicite naturellement Sylvie Guillaume que je connais depuis longtemps, qui a été Premier Secrétaire fédéral quand j'étais moi-même Premier Secrétaire simplement. D'après les informations que j'ai reçues, je ne suis pas sûr que la parité sera respectée puisque je crains, au contraire, que ce soit une totalité féminine qui préside (mais je crois que cela s'est dit, ce n'est pas une indiscrétion) aux destinées du Conseil national.
Je salue les premiers Secrétaires fédéraux, le Bureau national, le Secrétariat national et je leur souhaite bon travail.
Je veux naturellement remercier particulièrement François Hollande qui a été élu pour la deuxième fois par les militants, par les adhérents du Parti à la tête de notre formation politique.

En trois ans, il est resté le même, doux et aimable, réactif, drôle, conciliateur. Certains trouvent qu'il concilie trop, mais dans ce Parti, et surtout dans ces temps d'unanimité, on sait bien qu'il faut concilier pour trouver l'unanimité.
Il a aussi changé, il a pris l'autorité que donne forcément l'exercice d'une fonction quand cet exercice est réussi. Il a fait ce que tous les premiers secrétaires ont fait, particulièrement ceux qui ont été plus longtemps que d'autres dans cette responsabilité, créé le lien avec le Parti, il s'est mis en symbiose avec les militants et cela implique un travail de chaque jour, des déplacements nombreux, presque chaque soir dans les profondeurs de ce Parti pour vivre avec lui.
Il a, naturellement, acquis dans ce nouveau poste l'expérience politique qu'il faut et il nous a tous séduits et emportés dans les campagnes, notamment la campagne européenne, par son talent oratoire et ses qualités de débatteur.
Nos succès, nous les lui devons en partie, même si l'opinion (mais j'ai connu cela comme Premier Secrétaire national) ne l'a pas encore placé dans les échelles variables ou variantes de la popularité aussi haut qu'il le mériterait.
En tout cas, notre Parti (notamment grâce à lui, François, mais aussi grâce à lui, le Parti) est haut, lui, très haut dans l'opinion de nos concitoyens.
(applaudissements)
Notre relation politique et personnelle est fondée sur un respect et une estime réciproques, sur une intelligence proche des situations politiques quand elles se présentent, même si nos cheminements intellectuels peuvent être différents pour y parvenir et fondamentalement sur des visions communes et un partage des valeurs.
Le gouvernement, qui a une majorité plurielle, se sent épaulé par le Parti, le Parti le sait, il est respecté par le gouvernement et notamment par moi, il est libre dans ses déterminations, mais nous manœuvrons très bien de concert et je ne suis pas sûr, chers camarades, du moins pour ceux qui aiment la politique et peuvent la considérer comme un art au service de la démocratie, que le mot de manœuvre doive être pris forcément de façon péjorative.
Ce n'est pas le ministre de la Défense qui me démentira, qui souhaite que les armées manœuvrent parfaitement, ce n'est pas les marins parmi nous, Jean Glavany s'il est là et quelques autres, qui nous diront qu'il vaut mieux savoir manœuvrer un bateau qu'échouer sur les écueils, mais cela dit en passant, et au fond cela me fournit une parfaite transition pour venir au point 2 de mon intervention : le calendrier politique de 2002.
(Rires et applaudissements)
A l'occasion de ce congrès, je suis intervenu dans ce débat sur les rendez-vous démocratiques 2000, parce que ce débat prenait de l'ampleur.
Nous avions été interpellés par les éditorialistes, nous connaissions les analyses qui allaient toutes dans le même sens, des constitutionnalistes sur l'ordre normal de ces élections, et nous commencions à être saisis de propositions de loi, émanant d'ailleurs pour certaines d'entre elles de l'opposition, des

frémissements ou de tentations de propositions de lois au sein de notre propre groupe.
Alors pardonnez-moi si je vous ai surpris, mais j'avais cru comprendre que quand on parlait avec les responsables du Parti, notamment avec les députés, même s'ils n'avaient pas formalisé cette opinion, c'est quand même le sentiment qui commençait à s'esquisser.
J'avais demandé l'autorisation à François Hollande, et quand je le dis ce n'est pas une clause de style, je lui en ai parlé avant, il m'aurait dit : « non, je pense qu'il ne faut pas le faire », parce que nous savions tous deux que c'est vrai, cette intervention occulterait… enfin colorerait d'une façon différente le congrès, mais après tout, ce congrès, nous étions en train de le réussir, et d'ailleurs, aussi occulterait une partie du reste de mon intervention, dont évidemment, par amour propre d'auteur, j'ai la faiblesse de croire que c'était intéressant … (Rires)…
Donc j'en ai parlé avec François Hollande, mais, mes chers camarades, Robert Hue quand il s'est exprimé sur le sujet, Jean-Michel Beylet dans la même direction -mais lui sur le thème de la simultanéité- ou Jean-Pierre Chevènement aussi dans le même sens, ou Dominique Voynet dans une autre direction, ne m'ont pas demandé l'autorisation et il serait quand même un peu curieux que dans la vie politique française, où je m'efforce de tenir une position, que je sois le seul à devoir téléphoner pour savoir si je peux m'exprimer dans la vie politique…
Un certain nombre ici qui ont vécu longuement la vie politique française savent qu'un certain art de la surprise peut parfois servir l'action politique.
Et enfin, plus profondément, si je me suis trompé nous le verrons, j'avais l'intuition que le moment était venu, qu'il ne fallait plus attendre, car rien en réalité ne pourrait bouger vraiment, puisque des forces puissantes freinaient cette évolution pourtant logique, si une impulsion plus forte n'était pas soudainement donnée.
Je n'aborderai pas ce sujet sous l'angle de savoir à qui profiterait telle ou telle situation, tel ou tel calendrier. D'abord parce que ce n'était pas et ce n'est pas mon propos premier.
Ensuite parce que ce genre de spéculation – comme François l'a dit- n'a guère de sens quinze mois avant les élections.
Enfin, parce que nos chances de gagner les élections législatives, dans un calendrier qui resterait le même, sont tout à fait réelles, de même que les certitudes de gagner des élections présidentielles sont, évidemment, loin d'être assurées.
Je vous demande seulement, à cet égard, de ne pas perdre les leçons politiques de notre propre histoire, telle que nous l'avons vécue avant 1981 et après 1981.
En ce qui concerne la logique et les dynamiques politiques de l'élection présidentielle, ce que nous avons dit et ce que nous avons fait pendant vingt ans, je vois mal les raisons qui justifieraient aujourd'hui un retournement.

J'insisterai sur les deux grandes raisons qui rendent, à mes yeux, indispensable le retour à la règle et donc la mise en ordre du calendrier électoral, elles tiennent en deux mots : cohérence et clarté. Mais avant de les évoquer, écartons quelques problèmes et soyons au clair.

Personnellement, jeune citoyen, jeune étudiant, je n'ai pas voté pour les institutions de la Cinquième République, ni en 1958 ni en 1962… (Applaudissements)… Je ne suis pas pour la présidentialisation du régime, je n'étais pas présidentialiste hier, je ne suis pas présidentialiste aujourd'hui, je ne serai pas présidentialiste demain… (Applaudissements).

Quelle que soit la position qui est la mienne, depuis trois ans et demi d'ailleurs, en raison en grande partie bien sûr des circonstances politiques, ces circonstances politiques on nous les a offertes, mais nous avons su ensemble les saisir et les faire fructifier, il se trouve que depuis trois ans et demi j'ai fait vivre la face parlementaire du régime, c'est cela que j'ai fait comme Premier Ministre, avec un gouvernement de majorité plurielle, dans le respect total de la majorité plurielle, m'inscrivant en son sein, n'utilisant jamais contre elle des moyens que la Constitution offre et qui avaient été utilisés parfois avant. Donc de ce point de vue là, à la fois dans ma psychologie, dans mon analyse politique et dans ma vision des choses -et parmi mes défauts et mes qualités j'ai celui de ne pas changer de position, quand je change de position ou de situation, vous pouvez être au clair- je pense que cette question n'est pas non plus une question droite – gauche, mais une question de responsabilité que prend chaque formation politique vis-à-vis d'une question institutionnelle et politique.

Pas plus que nous n'avons un tropisme UDF, le Parti communiste ne se serait découvert un tropisme chiraquien.

Donc à l'évidence, ce n'est pas en ces termes que le problème pourrait être posé. Mais puisque je parle des Chiraquiens, vous noterez quand même la faiblesse insigne de leur argumentation. Bien sûr, magouilles, tricheries, peurs, bien… On ne change pas le calendrier, c'est le deuxième argument. Argument curieux parce qu'ils ont changé le calendrier des municipales en 1995, est-ce que nous l'aurions oublié, et ils ont changé aussi le calendrier en 1997, mais cela nous leur avons pardonné … (Rires)…

Et alors quand on les pousse un peu – mais jusqu'ici ils n'ont pas dit grand chose il faut bien le dire- quand on les pousse un peu ce serait : oui, c'est logique, mais pas cette fois.

Alors, mes chers camarades, ou il est juste de mettre les législatives après la présidentielle, ou il faut le faire maintenant, à temps, et le faire d'ailleurs comme cela a toujours été le cas, ou ce n'est pas juste, et alors il faut dire qu'on veut placer les législatives tous les cinq ans désormais avant l'élection présidentielle. Et qui ne voit que pousser cette logique du raisonnement jusqu'au bout est absurde, car les élections présidentielles seraient privées de sens.

Si leur argumentation est faible, en tout cas ils n'ont pas perdu certaines méthodes et vous voyez d'ailleurs avec quelle force, quelle violence, ils

s'efforcent de peser sur les parlementaires, c'est-à-dire sur la représentation nationale, par des méthodes scandaleuses pour essayer de la faire bouger.
La cohérence, puisque j'avais dit que c'était mon premier argument, c'est de rétablir le calendrier républicain. D'ailleurs, les Français, eux, l'ont spontanément compris et avant même que le débat ait eu lieu dans des conditions où l'on aurait pu penser qu'ils seraient sensibles au changement de calendrier sous les accusations de tricheries ou de magouilles, eh bien leur accusation première et spontanée a été de dire que l'ordre normal était celui de la présidentielle.
La dissolution de 1997 a inversé l'ordre normal des rendez-vous démocratiques dans notre pays qui veut que l'élection présidentielle soit avant les élections législatives, ou alors totalement décalé, ce qui s'est produit aussi. Mais en tout cas, personne n'a jamais imaginé, depuis 1962, que des élections législatives puissent se tenir six semaines avant l'élection présidentielle, au point d'en dénaturer le sens.
Je vous l'ai dit, je n'ai pas voté les institutions, je ne suis pas gaulliste mais Socialiste, mais notre système prévoit l'élection du Président de la République au suffrage universel, dans une circonscription unique qui s'appelle la France.
C'est cette élection qui a structuré la vie politique française depuis quarante ans et pas forcément à notre désavantage. C'est elle qui a permis l'alternance, même si nous avons su montrer en 1997, pour la première fois d'ailleurs, qu'on pouvait gagner une élection législative à gauche sans avoir bénéficié de l'élan d'une élection présidentielle.
Oui, nous l'avons fait mais pas au point qu'on ait rétabli la cohérence dans l'exécutif puisque nous avons la cohabitation.
Alors, on peut certes proposer de renoncer à l'élection du Président de la République au suffrage universel mais qui y songe ? Et d'ailleurs, les Français ne l'accepteraient pas car ils considèrent, à tort ou à raison mais ils considèrent, et à mon sens maintenant à raison, que c'est pour eux une conquête et un pouvoir démocratique.
Alors, on peut proposer de ne plus élire le Président de la République au suffrage universel, mais on ne peut pas délibérément, alors qu'il essaie de l'éviter, faire de l'élection présidentielle une élection seconde, une sorte de queue de comète des élections législatives.
A l'argument de la cohérence, et j'en ai bientôt fini, s'ajoute celui de la clarté : il faut que chacune des deux élections puisse garder son sens et tout son rôle.
Compte tenu du délai très bref entre les deux élections, des enjeux différents des unes et des autres, leur déroulement risque d'être confondu si les choses restent ainsi et leur sens même altéré.
Ce n'est pas souhaitable pour notre pays.
Une présidentielle avant les législatives ne gêne en rien l'équilibre et le sens des élections des députés. Il y a un président ou une présidente qui a été élu, et puis ensuite il y a des élections législatives où les formations politiques présentent

des programmes, des candidats dans l'ensemble des circonscriptions métropolitaines et outre-mer.
Au contraire, une présidentielle embusquée derrière les élections législatives empêchera les élections législatives de jouer pleinement leur rôle car elles seront finalement considérées comme une sorte de préliminaire de l'élection majeure qu'attendront les Français : l'élection présidentielle.
Et, si l'on prend les choses de l'autre côté, des législatives, jouées de la même manière juste avant la présidentielle empêcheront les leaders de formations politiques ou les personnalités politiques candidates, dont beaucoup seront candidats aux élections législatives ou, pour certains d'entre eux ou d'entre elles, mèneront parfois la campagne de leur formation politique dans les élections législatives, ce qui ne sera d'ailleurs pas le cas chez nous, quel que soit le choix que nous ferons, que fera le Parti le moment venu, ces leaders qui devront mener ces batailles législatives dans leur propre circonscription, et puis, par exemple, pour certains d'entre eux, au nom de leur Parti, seront empêchés en réalité de bien se préparer dans le rythme qui convient, au moment où ils l'ont décidé, à l'élection présidentielle.
Il y va donc de l'égalité de tous, de tous peut-être sauf un, enfin il est trop tôt pour le dire, de tous les candidats dans la campagne.
Pour toutes ces raisons, mes chers camarades – et j'en termine - puisque le Président de la République n'a pris aucune initiative dans ce sens alors que ça aurait dû lui revenir logiquement, pour des raisons à la fois historiques et de position, aujourd'hui il importe à mon sens que le Parlement décide ce qui lui paraît cohérent et souhaitable.
Je suis favorable à ce qu'il le fasse rapidement, à l'issue d'un débat dont chacun comprenne le sens et l'importance pour la vie de notre démocratie.
C'est pourquoi, comme membre du Conseil national, je suis favorable et je soutiens la motion proposée dans ce sens au Conseil national visant à permettre que soit déposée une proposition de loi, parmi d'autres d'ailleurs et non pas à la place d'autres, une proposition de loi déposée par Jean-Marc Ayrault, François Hollande, Raymond Forni et Bernard Roman.

La Présidente - Nous allons poursuivre le débat.
Paul Quilès a demandé la parole.

Paul Quilès
Chers camarades, j'ai écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt Lionel nous expliquer la manœuvre (dans le sens positif, j'ai bien compris qu'il ne fallait pas se tromper sur ce mot, donc on en utilisera peut-être un autre pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté) et ses propos prolongeaient les phrases du Congrès de Grenoble puisque je dois dire que je n'avais pas bien saisi sur le coup et que j'ai mieux saisi quand, dans la voiture, de retour vers le Tarn, j'ai entendu à France-Info l'explication de ses propos. Comme je me suis dit que mon attention avait pu

être surprise, j'ai interrogé certains camarades qui ont eu le même problème que moi, c'est-à-dire que l'on avait compris tes propos comme un jugement sur la situation, mais non pas comme une décision ; or, quelques instants plus tard, la radio nous apprenait que c'était une décision et, d'ailleurs, ce qui s'est produit depuis quelques jours montre bien que la décision est clairement prise…

Lionel Jospin
Paul, tu m'autorises à t'interrompre ? C'est un point important.
Tu as tout à fait raison, pour moi, mon intervention, après avoir hésité (je m'interrogeais, j'en ai parlé à François longuement, plusieurs fois), était de dire : "Je pense qu'il faut ouvrir le débat, ce ne doit pas être le printemps de la confusion, ce doit être le printemps de la clarté", et si l'on revoit les mots que j'ai utilisés (sur ce genre de question, je les pèse), à aucun moment je n'ai dit "il faut". J'ai posé le problème.
C'est vrai qu'immédiatement, l'interprétation (notamment les dépêches de l'AFP) a été de dire : "Lionel Jospin propose l'inversion du calendrier".
Après, c'est devenu un fait politique, mais moi, j'avais ouvert prudemment le débat, parce que, y compris après avoir évoqué cette question, je pensais qu'on pourrait être amenés à en débattre.
Voilà. On est d'accord sur ce point.

Paul Quilès
On est d'accord, mais c'était tellement prudent que je n'avais pas bien compris et je me suis inquiété auprès de certains camarades pour savoir si je n'avais pas bien suivi (pourtant, j'ai bien suivi les trois jours de Congrès).
Tu viens de parler de débat. Je me suis posé la question de savoir pourquoi on n'en avait pas parlé plus tôt en débat - cela a été évoqué évidemment ici ou là - pourquoi on n'en avait pas parlé au moment du débat sur le quinquennat, par exemple, pourquoi on n'en avait pas parlé dans la préparation du Congrès, pourquoi on n'en avait pas parlé pendant les trois jours du Congrès. Je me suis dit : peut-être que c'est un problème technique compliqué, comme nous l'ont expliqué Raymond Barre, Michel Rocard et les différents professeurs de droit constitutionnel qui ont été évoqués tout à l'heure, un problème qui ne se prête pas bien à débat ? Est-ce que c'est parce qu'il s'agirait d'une question tactique subtile ? On l'a dit tout à l'heure, toi-même, Lionel, parlait de la nécessité de la surprise. Est-ce qu'il s'agirait d'une question confidentielle sur le thème : quelle serait la meilleure configuration qui permettrait de gagner (configuration du point de vue dates des élections) ?
Il est évident qu'il faut être très prudent, parce que d'abord la réaction de l'opinion peut être vive, même si l'opinion ne s'intéresse pas trop à ces questions, on l'a déjà dit au moment du quinquennat ; le site Internet du Parti disait : attention, modification de circonstance ou de convenance… Donc, c'était un point de vue qui était largement partagé, il faut être très prudent par rapport à

l'opinion publique et il faut être prudent aussi (tu l'as dit, Lionel, ainsi que François tout à l'heure) car Chirac s'est trompé en 1997 dans ses prévisions en prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale, il s'est trompé sur un mois et demi, alors, quinze mois avant, il faut que nous soyons très prudents dans nos analyses et les analyses qu'on lit dans la presse ne doivent pas trop nous influencer pour savoir si telle configuration ou telle autre nous serait favorable.
Je me suis dit : finalement, si c'était aussi une question politique (et je te sais gré, Lionel, de l'avoir abordée en ces termes ici), s'il s'agissait du fonctionnement de notre démocratie, de nos institutions ?
Certains, dont je suis, pensent que la présidentialisation du régime, qui a été voulue par la décision de 1962, par le référendum (et pas par la Constitution de 1958, ne l'oublions pas, mais enfin c'est une décision des Français), risque de s'accroître dangereusement avec deux phénomènes concomitants : la mise en place du quinquennat et la modification du calendrier des élections, qui fait, de fait, de l'élection présidentielle l'élection directrice de la vie politique.
Même si, Lionel, tu n'es pas favorable à la présidentialisation, ce que je crois volontiers, excuse-moi de te dire que le problème n'est pas de savoir si tu y crois ou si tu n'y crois pas, le problème n'est pas de savoir si tu y es favorable ou si tu n'y es pas favorable, le problème est de savoir si la modification de nos institutions ne conduit pas inéluctablement à cette présidentialisation et les craintes que l'on peut avoir précisément, au-delà des mots, sont de savoir si tout ceci ne va pas conduire à une simplification outrancière de la vie politique, si le Parlement déjà faible sous la Vème République (un Parlement qui n'est pas vraiment contrôleur, qui n'est pas tellement législateur et qui n'est pas tellement le lieu des grands débats d'orientation) ne verra pas sa légitimité devenir un simple corollaire du choix du 2ème tour de l'élection présidentielle. Tu as toi-même, Lionel, utilisé tout à l'heure l'expression (et je la renverserai) : "'Il ne faut pas que l'élection présidentielle devienne la queue de comète des élections législatives." Je pense que dans la situation que nous sommes en train de créer, les élections législatives deviendront cette queue de comète du 2ème tour de l'élection présidentielle. Eh bien ! Je ne suis pas sûr que tous les Socialistes se réjouiront de cette évolution.
On va nous dire (et c'est dans le texte du projet de motion qui a été distribué tout à l'heure) qu'il y aura des réformes pour accroître le rôle du Parlement. On l'a déjà dit, Bernard Roman, qui est là, le sait, puisqu'il anime un groupe de travail à l'Assemblée sur le thème, il y a déjà eu des annonces en 1995 au moment de l'élection présidentielle, en 1997, au moment de l'élection législative, à la Convention nationale de juin 1996 sur "Les acteurs du changement", il y a eu des annonces sympathiques, pas toujours cohérentes entre elles d'ailleurs, et, pour bon, nombre pas encore mises en œuvre, mais surtout ne répondant pas à la question de fond qui est politique, qui est de savoir si nous acceptons totalement ce système hybride et, par certains aspects, peu démocratique qui conduit à une situation déraisonnable de cohabitation - je crois, Lionel, que tu es mieux placé

que nous pour savoir à quel point elle peut être déraisonnable - et une situation qui abaisse aussi le Parlement, dont on dit toujours qu'il est la représentation nationale.
Je regrette, moi, que ce débat, qui aura lieu, je l'espère, aujourd'hui, n'ait pas eu lieu avant l'annonce de la décision ; on aurait pu penser que, par exemple, il ait lieu au moment du débat sur le quinquennat.
J'ai entendu notre ami Daniel Vaillant (je ne sais pas s'il est là) à la radio, il y a quelques jours, nous dire que cette décision était le bon sens. Moi, j'aurais aimé qu'on me le dise plus tôt, parce que si l'on m'avait dit plus tôt que c'était le bon sens, j'aurais été d'accord dès le départ, mais je me méfie aussi de cette notion de bon sens, parce qu'à une époque on nous a parlé d'idéologie dominante, ensuite on a parlé de politiquement correct, maintenant on nous dit : c'est le bon sens…
Moi, je ne suis pas du tout insensible aux arguments techniques, je pense simplement que ce ne serait pas sérieux d'utiliser des arguments techniques seulement pour masquer un choix politique.
Je ne suis pas insensible non plus, tant s'en faut, aux aspects tactiques du combat politique, mais je voudrais dire que j'ai ressenti douloureusement (je crois que c'était hier ou avant-hier) une déclaration de Cohn-Bendit, qui n'a peur de rien et qui te félicitait, Lionel, en disant : "Bravo l'artiste ! Il faut une note de machiavélisme en politique, ça, c'est très bien !…"
(Mouvements divers)
Apparemment, les propos de Cohn-Bendit sont partagés, tant mieux … (Mouvements divers) …
Je crois que si l'opinion publique voit dans cette décision une façon de gêner l'adversaire, de modifier la règle du jeu en cours de partie pour gagner, à ce moment-là nous créerons un malaise qui n'améliorera pas l'opinion des Français à l'égard de la politique.
Et ce malaise est accru par la position de nos partenaires de la Gauche plurielle, qui nous a amenés (en tout cas c'est ce que j'ai lu dans la presse) à envisager des propositions - je ne sais pas si elles sont simplement envisagées ou si elles ont été refusées par eux - qui concernent les aspects électoraux. Elles accréditeront aux yeux de l'opinion l'idée d'arrangements de circonstance et cette position de nos partenaires nous amènera aussi à compenser leur défection à l'Assemblée Nationale par l'apport de voix supplétives venant de la droite.
Je pense que Jean-Marc Ayrault organisera un débat du groupe Socialiste mardi, je pense qu'on nous dira aussi qu'il faut être très prudent dans nos positions et qu'il ne faut pas faire le jeu de M. Chirac ; là, nous serons évidemment tous d'accord et disciplinés, comme d'habitude. Mais je pense que les aspects techniques et tactiques, aussi importants soient-ils (et ils le sont, on nous l'a dit tout au long de notre Congrès parce qu'il est essentiel que nous gagnions en 2002 pour inscrire dans la durée la réussite de notre politique, dans l'intérêt des Français), ne peuvent pas occulter le débat politique. Je pense qu'il faut exprimer nos convictions et c'est ce que j'ai fait devant vous ce matin. Je l'ai fait en vous

disant mas inquiétudes et, avec regret, le sentiment que cette décision n'est bonne ni dans la forme, ni dans le fond.
(Applaudissements)

La Présidente - Henri Emmanuelli.

Henri Emmanuelli
Mes chers camarades, le Congrès est derrière nous et je crois qu'il a été, dans l'ensemble, un bon Congrès ; nous aurions tous, ici ou là, des remarques à faire, des regrets à exprimer, mais c'est le sort de tout Congrès. Moi, je pense que, dans l'ensemble, cela a été un beau et bon Congrès.
Le Premier Secrétaire nous a proposé tout à l'heure (et nous avons déjà voté) de participer au Secrétariat national. Nous l'avions accepté par anticipation au moment du Congrès et je crois que c'est une bonne chose pour l'image du Parti, non pas que nous soyons tous ici attachés à la suprématie de l'image sur le fond, mais en même temps nous ne pouvons pas négliger les contraintes et les pesanteurs de l'époque et donc je crois qu'il est (j'allais dire juste et bon, mais c'est une formule qu'on prononce dans d'autres lieux) bon tout simplement que l'image que le Parti offre à l'extérieur soit l'image d'une direction rassemblant tout le monde.
J'ai bien entendu que le Premier Secrétaire souhaitait en contrepartie un minimum d'homogénéité et, de la part de tous, de la responsabilité. Je suis tenté de lui répondre : cela va de soi. J'espère néanmoins que cela n'hypothéquera pas l'ampleur du débat et, d'ailleurs, si j'avais quelques inquiétudes, elles viennent de s'envoler à l'instant.
Sur le plan de la solidarité que l'on peut exiger ou que l'on peut souhaiter (parce que le mot exiger n'a pas été prononcé) en contrepartie de cette participation, je dirai que nous en prendrons notre part mais qu'il me paraît que le regard du Premier Secrétaire sur ce terrain-là ne devra pas être forcément limité aux contours de la minorité.
(Murmures)
Quant aux débats (dont j'espère qu'ils ont été, pour nous, tout au long de la préparation de ce Congrès, et aussi pendant ce Congrès, un souci permanent), j'espère qu'ils seront nombreux dans ce nouveau Conseil national, qu'ils seront nombreux aussi au Bureau national, et si j'ai bien écouté le Premier Secrétaire décrivant (tout en disant qu'il y reviendrait éventuellement) tout ce que seraient les procédures et modalités du projet, j'ai entendu que les fédérations seraient associées, qu'on essayerait de rassembler un maximum de personnes, mais moi je souhaite quand même, et je le dis très clairement (même si le Premier Secrétaire n'a pas dit le contraire) qu'il y ait à un certain moment vote des militants (pas sur tous les sujets, parce qu'il faut être raisonnable, mais sur un certain nombre d'orientations), c'est-à-dire que nous n'ayons pas une procédure qui, étant par trop éclatée, ferait en sorte de ne pas associer les militants, le Parti,

en profondeur. Je répète que je n'ai pas eu le sentiment que le Premier Secrétaire disait l'inverse, mais je voulais pour ma part le préciser.
Puisqu'il s'agit de débats, nous sommes entraînés aujourd'hui par l'actualité dans ce débat qui n'était peut-être effectivement pas prévu. Il a en effet surgi de façon impromptue dans les conditions qui viennent d'être évoquées, précisées au Congrès de Grenoble.
Bien entendu, je le dis d'entrée, nous voterons cette motion. Nous voterons cette motion parce que nous mesurons, je crois, toutes et tous, aujourd'hui, que nous sommes là au cœur d'une bataille et d'une bataille qui va prendre, sans aucun doute, une certaine ampleur pour ne pas dire une certaine violence.
Il n'est donc pas question que la partie de la minorité que nous représentons puisse donner le sentiment que dans ce contexte d'une cohabitation, et compte tenu des initiatives qui ont été prises, nous puissions être en retrait.
(Applaudissements).
Cela dit, n'applaudissez pas trop… cela va vous faire mal aux mains… cela dit, je pense que François Hollande y a fait allusion tout à l'heure, il l'a précisé aussi, il y a un problème.
Le problème a été créé par le rétablissement du calendrier en lui-même ce qui paraît logique.
Nous savons toutes et tous qu'il y a des arguments qu'on ne peut pas trop évoquer, qui n'ont pas été dits, qui sont présentés dans les esprits sur non pas l'habileté, non pas sur la manœuvre, mais sur la manière d'aborder le combat.
Or cela se travaille, et ainsi, il vaut mieux éviter les problèmes. Je n'insisterai pas là-dessus.
Ce qui apparaît en contrepoint de cette décision, c'est la nécessité d'un débat approfondi sur l'évolution des institutions. Moi je souhaite que nous ayons ce débat sur l'évolution des institutions. Etant entendu d'ailleurs que la campagne présidentielle ne sera pas forcément une occasion… il ne faut peut-être pas, nous, Parti Socialiste, que ce soit notre candidat qui porte ce débat, mais que nous l'ayons plus en amont parce que c'est un débat compliqué.
Tout ce qui a été dit est vrai. Les Socialistes n'ont pas été a priori les porteurs de la présidentialisation du régime d'autant plus qu'ils savaient que ces institutions avaient, pour objectif, d'assurer quand même un pouvoir assez fort et qu'ils savaient aussi que derrière les institutions, il y avait la volonté de briser les partis.
Cela n'a jamais été pris en compte par le père de ces Institutions, en l'occurrence, le Général de Gaulle. La présidentialisation n'est pas forcément populaire. Nous savons, en revanche, que l'élection présidentielle au suffrage universel fait partie du paysage politique français. Elle est devenue une élection structurante, une élection bi-polarisante des élections françaises.
Les français ne pourront plus comprendre qu'ils n'élisent plus un Président, ou que nous ayons un Président à la mode portugaise qui serait là pour présider, tandis que tout le pouvoir serait au Parlement, et sur la tête du Premier Ministre.

Nous savons tout cela. Je ne vais pas le répéter, le rabâcher, cela a été dit et redit.
Très franchement, je crois que si nous voulons avoir l'adhésion des français sur ce sujet, il faut bien leur dire que nous sommes confrontés à des circonstances que nous n'avons pas choisies, circonstances à l'origine desquelles nous ne sommes pas.
Nous avons effectivement conscience que le quinquennat, plus ensuite le rétablissement du calendrier, tout cela a une logique institutionnelle juridique et politique et qu'il ne faudrait pas - pourquoi faut-il le préciser - donner le sentiment (cela a été dit et je le redis à nouveau) - que quelque part, on change les institutions sans vraiment consulter les gens sur le fond de ce changement.
Je n'en dirai pas plus aujourd'hui. Je répète que le débat institutionnel n'est pas simple. Tout à l'heure Lionel disait "je n'ai jamais été présidentialiste, au sens partisan du régime tel que l'avait conçu les Socialistes".
Je ne crois pas qu'il y en ait, parmi vous, qui le soient. Mais effectivement, et cela rejoint peut-être les propos de Paul qui ont sans doute été diversement appréciés, mais c'était courageux de sa part, et je salue son courage…c'est vrai qu'il ne faudrait pas que tout en disant, nous ne sommes pas présidentialistes, nous ajoutions une succession d'événements !
Il n'y aurait aucune des contreparties, aucun des contrepoints qui existent … normalement, c'est une affaire très sérieuse, très importante.
Il faut que nous allions défendre évidemment aujourd'hui, sans réticence ce rétablissement du calendrier. Il faut aussi que nous fassions savoir - c'est d'ailleurs dans la motion - d'une certaine manière que nous allons aborder le fond du sujet des Institutions.
Personnellement, je l'avais dit pendant la campagne du Congrès, je pense que - et je le dis depuis des années - la cohabitation est une aberration.
Il n'y a aucun autre régime démocratique au monde qui ait inventé un système où l'on institutionnalise les décisions contradictoires.
Il n'existe aucun autre système démocratique, où l'on puisse constater - comme nous le constatons depuis plusieurs années - que le Président élu au suffrage universel a pour tâche principale d'essayer de devenir le leader de l'opposition, tout en étant le porte-parole de la France, le garant des institutions et le chef des armées.
Il faut quand même le faire !
Si on réfléchit sur le plan régional, je ne suis même pas certain que les ethnologues pourraient nous dire que cela existe quelque part, y compris au fin fond de la Papouasie Nouvelle-Guinée.
Je pense que ce système-là est aberrant. Je pense qu'ensuite s'il est prisé des Français, c'est parce qu'on nous dit que la cohabitation, les français aiment cela. Non, s'il est prisé des Français, c'est pour des raisons négatives. C'est parce que chaque camp est content d'avoir son comptant.

La droite aujourd'hui a son Président de la République, et la Gauche, son Premier Ministre.
Et puis cela repose sur une autre idée négative : tout le monde est servi, tout le monde se dit que c'est mieux. Mais est-ce une bonne raison ? Je ne crois pas. Ce serait plutôt la méthode japonaise.
L'autre raison qui n'est pas, à mon avis, beaucoup plus attractive, je mesure mes mots, c'est que chacun surveille l'autre. Il y en a un qui est là pour empêcher l'autre. C'est la vieille idée pas très démocratique de l'Union Nationale et tout le monde se plaît ensemble, et tout le monde se dit "pourquoi ne sont-ils pas d'accord ?
Il y a le bon sens, il y a l'intérêt général, il faut trouver des gens de bonne volonté qui soient capables de servir l'intérêt général et de faire le bonheur du pays.
Ces idées qui sous-tendent la prétendue popularité et la cohabitation, sont en réalité des idées , ou des pensées négatives.
Je ne suis pas pour la cohabitation. Je pense que les institutions sont à bout de souffle. On le voit, et je l'ai dit, non pas par rapport au rétablissement du calendrier, mais je le dis sur un autre plan.
Le rapport exécutif, législatif, ne cesse, à mon avis, malgré nos efforts, de se dégrader.
Au fil des années, cette mécanique des Institutions de la 5ème broie le pouvoir législatif. SI on ajoute à cela la logique de la bi-polarisation, due à l'élection au suffrage universel, plus la pratique de la Constitution, il n'y a pas une si grande faiblesse que cela du pouvoir législatif, mais si on ajoute la pratique qui veut que le camp majoritaire s'aligne, systématiquement, derrière le Président ou derrière le Premier Ministre, et que le camp de l'opposition s'aligne systématiquement contre, on a une pratique que vous connaissez, qui ne permet pas à un certain nombre d'opinions de s'exprimer, d'autant plus que cela ne constitue pas la soupape de sécurité que devrait représenter le système bureaucratique, parlementaire, s'il fonctionnait normalement.
Je souhaite, François, Lionel, qu'on ait ce débat le plus rapidement possible. Il ne sera pas tellement simple. Il sera même très compliqué.
Par la motion écrite, nous nous étions engagés sur le plan institutionnel. Juste avant les premiers textes, on a enlevé tout cela. On s'est dit "rien de tel qu'un débat institutionnel pour diviser".
Un débat institutionnel, cela divise en général tous les gens, et cela arrive même à diviser les sensibilités.
Cela arrive même à diviser les sous-groupes.
Nous l'avons fait, nous nous sommes dit "il faut quand même laisser quelque chose aux autres."
De ce point de vue, je constate qu'on ne s'est pas trompé. Merci.
(Applaudissements).

Sylvie Guillaume - La parole est à Raymond Forni.

Raymond Forni
Chers camarades, j'ai comme caractéristique d'être un fidèle soldat. On parle de manœuvre de troupe. J'ai la faiblesse de penser qu'il n'est pas interdit au soldat de penser et de réfléchir.
Puisqu'on invoque à l'instant les institutions de la République, et puisqu'on parle beaucoup du rôle du Parlement, je voudrais dire en quelques mots ce que j'en pense et vous dire surtout la lassitude qui est la mienne d'entendre en permanence parler de l'abaissement des pouvoirs du Parlement, surtout dans cette période, et de la part de ceux qui n'ont pas été, il faut bien le dire, au premier rang pour défendre le Parlement et nos institutions.
J'en ai assez d'entendre Douste-Blazy solliciter toujours une réflexion qui permettrait de déboucher sur une réforme du Parlement, et ajouter que l'inversion de calendrier diminue les pouvoirs du Parlement.
C'est une démonstration qui me laisse, je dois le dire, assez pantois et je ne pensais pas que l'on pourrait réorienter les institutions.
On peut les pratiquer différemment uniquement à la suite d'un événement dû au hasard ou dû à l'inconséquence.
Les institutions sont aujourd'hui ce qu'elles sont et nous devons, bien évidemment, puisque c'est notre responsabilité, les respecter.
Nous pouvons vouloir en changer, nous pouvons souhaiter, bien entendu, une évolution de ces institutions. Nous pouvons même demander, souhaiter le changement du rapport de forces entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.
Nous pouvons sans doute demander qu'une autre place soit réservée au Président de la République. On peut évoquer le droit de dissolution, mais les institutions telles qu'elles sont aujourd'hui, en novembre 2000, s'imposent à moi, comme elles s'imposent évidemment à tous les autres.
Je voudrais, en quelques mots, vous dire comment aujourd'hui je ressens les indications, la place qui est la nôtre, et notamment celle du Parlement dans ses Institutions, au travers de ce cheminement, qui, depuis 1958 - je n'ai pas approuvé en 1958 la Constitution, je n'avais pas l'âge pour voter et sans doute ne l'aurais-je pas voté non plus - les Français ont eu l'occasion de s'exprimer à différentes reprises.
Je note qu'au-delà de 1958 et de l'adoption de la Constitution proposée par le Général de Gaulle, il y a bien évidemment l'élection au suffrage universel du Président de la République, et il y a eu, chers amis, permettez-moi de le rappeler, une décision récente prise elle aussi dans des conditions curieuses mais qui, évidemment, s'imposent à nous : la diminution, la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans.

Bien évidemment les conséquences de cette réforme du quinquennat ont aujourd'hui une incidence y compris dans les relations qui peuvent exister à partir du 24 septembre, entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.
Je pense personnellement que nous devons bien évidemment remettre le calendrier en ordre parce que ce calendrier est le résultat de deux décisions qui ne sont pas évidemment de notre fait, nous devons le remettre en ordre parce que l'élection présidentielle, évidemment, s'impose par rapport à toutes les autres, que l'élection du Président de la République est celle qui prime évidemment dans les institutions de notre pays et que l'on comprendrait mal que l'on choisisse une majorité avant d'avoir désigné celui qui la dirigera, celui qui la conduira, celui qui, au travers des pouvoirs qui lui sont donnés, notamment le pouvoir de désignation du Premier Ministre, choisit après que dans 577 circonscriptions de France on ait choisi les parlementaires qui siègeront ici à l'Assemblée Nationale.
Cette logique là s'impose à nous, elle est le résultat de ce que j'indiquais il y a un instant, 1958, 1962, 2000. Nous devons bien entendu nous y tenir, cela ne nous empêche pas, à l' intérieur du Parti, d'engager un débat sur la réforme des institutions qui a d'ailleurs été annoncée par le Premier Secrétaire lors du débat sur le quinquennat souhaité par l'immense majorité des militants, mais encore une fois, cette réflexion ne doit pas nous empêcher aujourd'hui de demander à tous, y compris à nos adversaires, à nos adversaires politiques, de respecter ce que sont les institutions de la République.
Quant à l'abaissement des pouvoirs du Parlement, je vais dire des choses peut-être un peu brutales, Chers camarades, et je m'adresse surtout aux collègues parlementaires, arrêtons de dire que le Parlement ne joue pas le rôle qui est le sien, qu'il n'a pas la place qui est la sienne dans les institutions de la République, servons-nous tout simplement des moyens dont nous disposons.
(Applaudissements)
Et si nous commencions par mettre en œuvre ces moyens au Parlement, ici, à l'Assemblée, au travers de l'action de contrôle de l'activité du gouvernement par les commissions d'enquête, par les missions d'information, dont nous avons vu qu'elles sont efficaces, qu'elles portent effet, qu'elles peuvent être utiles dans la réflexion que mène le Parlement, mais que mène aussi le gouvernement, qu'elles accompagnent finalement les décisions prises par notre gouvernement, que bien entendu nous soutenons.
Essayons d'utiliser ces armes là, qui sont des armes pacifiques, qui sont tout simplement des instruments donnés au Parlement pour jouer son rôle, occuper sa place, contrôler l'action du gouvernement, c'est quelque chose qui ne demande aucune modification institutionnelle, qui ne demande même pas de réforme réglementaire, qui demande simplement que les parlementaires soient ici pour travailler et faire le travail qui leur est confié par la Constitution de notre pays.
Je dis cela avec sérieux, avec peut-être un peu plus de solennité et sans doute d'une manière qui ne plaira pas à tous, mais je voudrais que l'on utilise les armes

dont on dispose et puis, Chers Amis, les pouvoirs du Parlement, j'en assure aujourd'hui la présidence, je m'efforce de faire en sorte que ce Parlement occupe toute sa place, lorsqu'avec l'accord du Premier Ministre, avec l'accord de Didier Migaud, du Président de la Commission des Finances, Didier a suggéré que nous entamions une réflexion sur la procédure budgétaire, qui évidemment aujourd'hui ne satisfait aucun d'entre nous, nous ne pouvons pas être satisfaits de la manière dont nos débats, dont nos relations existent au moment de la discussion budgétaire entre le gouvernement et nous, nous ne pouvons pas en être satisfaits mais cela c'est le résultat de la volonté de ceux qui ont fait la constitution de 1958 et qui en 1959 ont pondu, si j'ose dire, des ordonnances qui visaient à écarter le Parlement du débat budgétaire, purement. Nous sommes en train de redonner sa place au Parlement et j'espère bien entendu que cette réforme ira jusqu'au bout.
Enfin j'ajoute, et j'en aurai terminé, que moi je ne me plains pas à la place où je suis et je pense qu'aucun de ceux qui sont au Parlement ne peuvent se plaindre des relations qui existent entre le gouvernement et nous, qu'aucun ne peut se plaindre du respect que le gouvernement manifeste à l'égard du Parlement, que je n'ai noté à aucun moment une volonté de marginaliser à la fois l'Assemblée Nationale et le Sénat.
Il y a un respect permanent que je vis au quotidien et c'est pourquoi je le disais au début, moi je suis soldat, j'applique et j'essaye de réfléchir évidemment à l'avenir, ce que je souhaite c'est que nous ne profitions pas de ce bruissement, résultat de l'initiative prise par Lionel, pour accompagner nos adversaires dans la critique qu'ils portent à l'égard de la majorité. (Applaudissements)

La Présidente - Si vous êtes soldat vous allez donc respecter le temps de parole, qu'il soit un peu plus court que ceux-là dans l'avenir et c'est Jean-Claude Perez qui va éprouver cette nouvelle formule.

Jean-Claude Perez
Je vais essayer de ne pas l'utiliser d'ailleurs. Chers camarades, je ne serai pas très long, je veux simplement au cours de cette installation du Conseil national, pouvoir donner mon sentiment sur divers sujets.
L'installation du Conseil national est un peu évidemment un plan de travail, c'est très important pour les quelques années à venir. François Hollande a rappelé les désignations de nos candidats aux élections municipales, cantonales, avec l'inversion du calendrier, très vite aussi il a abordé la question des législatives.
Donc si je suis favorable à la motion qui nous est proposée parlant de l'inversion du calendrier, je crois sincèrement que le problème majeur devant nous est celui des verts et je voudrais, l'espace d'un instant, aborder dans les relations avec nos partenaires de la Gauche plurielle, cette question.
Dans cette méthode et ce calendrier qui est prévu, nous devons, dans le cadre du projet, réunir plus souvent les premiers secrétaires fédéraux, et c'est une bonne

chose, mais je crois également que sur la question majeure et essentielle des circonscriptions réservées aux verts, le collège des premiers secrétaires fédéraux doit être non seulement associé mais partie prenante de la décision pour ne pas la subir.
Réserver à nos partenaires verts un nombre de circonscriptions tel qu'ils puissent constituer un groupe après 2002, pour ma part j'y suis hostile et je considère que dans le contexte actuel, en plus ce serait une erreur, je n'ouvre pas maintenant le débat, évidemment de ce point de vue je ne rentre pas dans le débat, mais je vous souhaite effectivement que nous posions très rapidement cette question pour ne pas la subir le moment venu.
Je dirai simplement en conclusion que les uns et les autres nous puissions encourager la Gauche plurielle, c'est bien, soutenir les Socialistes c'est mieux. (Applaudissements)

La Présidente - Merci Jean-Claude. La parole est à Julien Dray.

Julien Dray
Merci, Mes Chers Camarades, cette question des institutions, je le crois en tous les cas, n'est pas une petite question et n'est pas une simple question technique pour nous puisqu'à l'inverse d'autres, depuis un certain nombre d'années, vous avez entendu à la tribune de ces comités directeurs, à la tribune des Congrès, réclamer la naissance d'une nouvelle république, d'une 6ème république.
Moi je fais partie d'une génération qui a commencé la politique en combattant la 5ème République, elle est décadente, comme Henri Weber l'a expliqué dans un livre à l'époque, elle est à bout de souffle, elle représente un pouvoir autoritaire…
(Applaudissements)

François Hollande - Dans quelle collection était-ce ?

Julien Dray - C'était prémonitoire, Henri, il faut rendre à César…

François Hollande - Rendre à César ce qui est à Henri Weber, cela tombe bien !

Julien Dray - Je crois qu'elles n'étaient pas de bonnes institutions.
Pour finir dans la confidence, pendant les années 1990 un des thèmes de conflit majeur que nous avions pour un certain nombre d'entre nous avec François Mitterrandétait bien cette question des institutions et je répondrai à Raymond que l'argument qu'il a employé sur le thème utilisé, le pouvoir que vous offrent les institutions était l'argument que nous renvoyait François Mitterrand à chaque fois que nous parlions de changer de république, il disait : "Pourquoi voulez-vous changer ? Utilisez les pouvoirs qui sont les vôtres ! Utilisez vos pouvoirs de parlementaires."

Fondation Jean-Jaurès

Nous faisons remarquer que la pratique des institutions ne conduisait pas à l'utilisation qu'il souhaitait, effectivement, on peut toujours le souhaiter, mais la réalité des institutions de la 5ème république fait -surtout depuis la mise en place de la réforme de 1962- qu'elle reste une république autoritaire dans sa mise en place et dans son exécution.
Alors à partir de là, je voudrais juste faire trois remarques :
1° je crois qu'il est important du point de vue de l'explication politique qui sera la nôtre dans les semaines à venir, de quand même rappeler et d'essentiellement rappeler que la situation est le produit du comportement de Jacques Chirac et que c'est lui qui a créé cette situation ubuesque en utilisant de manière régalienne le droit de dissolution en 1997 et qu'il lui appartenait, parce que justement il était Président de la République, de restaurer la cohérence qui existait auparavant dans les institutions et qui faisait, dans l'esprit des constituants, que l'élection présidentielle déterminait le reste, parce que c'est comme cela qu'elle avait été conçue et que normalement, en bon gaulliste justement, il aurait dû restaurer cela.
Donc nous sommes amenés à prendre en considération une situation qu'il a créée, dont il porte l'entière responsabilité et qu'il n'a pas su corriger. Je crois qu'il est important pour nous que nous ne donnions pas le sentiment que nous changeons le calendrier pour des raisons de convenances mais parce qu'il y a une cohérence à rétablir et qu'il n'a pas pris ses responsabilités.
2° je crois que si l'on veut éviter que le débat technique sur le calendrier ne devienne un débat théologique, y compris au sein de la Gauche, et que cela fonde, à partir de là, des querelles sur lesquelles personne ne s'y retrouverait, qui pourraient donner à certains le sentiment qu'ils sont plus démocratiques que d'autres, ou plus attachés à un système qu'à un autre, il faut que nous soyons capables de donner une perspective sur ce que nous voulons.
Moi je crois que s'il y a eu autant d'abstentions sur le référendum sur le quinquennat, c'est bien parce que nous n'avons pas donné une lecture des institutions que nous voulons reconstruire et je crois que si l'on veut aujourd'hui -en tous les cas c'est le sens de mon intervention - pouvoir intervenir sur le calendrier, il faut en même temps montrer que nous voulons changer la pratique et le fonctionnement de ces institutions et qu'il ne faut pas simplement multiplier un certain nombre de réformes de Congrès en Congrès, sans donner un sens au pouvoir des institutions et sans dire ce que nous voulons voir, mettre en place.
Mon sentiment moi est que de toute manière la construction européenne nous poussera forcément à remettre en place un système parlementaire parce que nous ne pourrons pas avoir en France un système présidentiel qui s'oppose au reste des institutions de nos voisins qui ont tous des systèmes parlementaires.
Alors après reste la question de l'élection du Président de la République au suffrage universel, Henri a évoqué le modèle portugais, je pense que le modèle portugais n'est pas un mauvais système, on pourrait en discuter mais en tous les cas la question posée c'est que nous donnions un sens, nous, dans cette bataille à

la vision que nous avons des institutions de la République et que nous montrions que nous voulons effectivement à partir de maintenant poser un certain nombre de jalons pour des réformes qui viendront et qui seront un élément de la campagne des élections présidentielles.
Voilà le sens de notre participation au vote, c'est pour cela que plutôt que d'avoir des vœux pieux sur l'équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif - ce que je ne sais pas d'ailleurs, parce qu'on ne sait pas la nature de l'équilibre, cela ne définit pas l'équilibre- la question posée, on le voit en tous cas, les parlementaires disent le faire, est que l'on donne un sens au pouvoir législatif, qui est notre vrai pouvoir, notre place, et si nous voulons un bon système présidentiel, avec un vrai contrepouvoir, une question qui avait été évoquée par Lionel dans son livre "L'inventaire du possible", il y a une évolution … (rires)… cela aurait pu être un bon titre aussi…

François Hollande - C'est même souhaitable.

Julien Dray - Donc je crois que c'est comme cela qu'il faut concevoir les choses, c'est pour cela que nous proposons qu'il y ait un amendement qui clarifie les choses et qui dise, au lieu d'aboutir à un meilleur équilibre, redonner un sens au pouvoir législatif parce que je crois que c'est la vraie question posée aujourd'hui pour nous les Socialistes et j'insiste parce qu'il ne faut pas que l'on donne le sentiment que l'on ne sait pas bien où l'on va.
Nous devons donner ce sentiment là, y compris dans la manière de travailler, dans la fabrication du programme du candidat à l'élection présidentielle, il faut clarifier ces questions institutionnelles.
(Applaudissements)

La Présidente - Jean-Christophe Cambadélis.

Jean-Christophe Cambadélis
Moi je suis pour cette motion pour un certain nombre de raisons, la première raison c'est parce qu'on lève l'hypothèque du débat sur le calendrier, car je n'imagine pas une seule seconde, à partir du moment où il y avait un projet déposé à l'Assemblée Nationale par Monsieur Raymond Barre, que le Parti Socialiste, le gouvernement Jospin, François Hollande, que sais-je encore ? se trouvent dans une situation où nous étions sans possibilité de répondre au débat qui était imposé.
Nous avons là maintenant la possibilité d'avoir une réponse. On lève donc l'hypothèse du calendrier qui aurait pesé sur la situation politique du management. On lève aussi l'hypothèse du centre car c'est un élément qui est secondaire, peut-être un peu politicien, mais qu'il faut avoir toujours en tête : soit l'UDF vote le changement de calendrier, et je crains que ceci induise une crise assez forte au sein de la droite au vu de la réaction du RPR, soit il ne le

vote pas et l'hypothèse d'une candidature du centre aux élections présidentielles se réduit à néant.
On lève aussi l'ambiguïté de la position du RPR parce que, personne ne le dit, mais Jacques Chirac est contre et Alain Juppé était pour. Alain Juppé s'était prononcé pour l'inversion du calendrier, le premier, et donc là il y avait une ambivalence au sein du RPR que nous avons dénouée.
On lève aussi, et je suis d'accord sur ce point avec Henri Emmanuelli, l'espèce de jeu qui allait se mettre en place sur l'équilibre des pouvoirs et nous induisons, par cette démarche, une pédagogie anti-cohabitationiste et c'est très bon, à la fois pour ce que nous voulons faire et pour la lecture que nous avons des institutions.
On lève aussi, Camarades, la pression de nos partenaires sur nous, mais par diplomatie je n'irai pas plus loin.
Enfin, on redonne aux élections du sens, ce qui revient non pas à faire une manœuvre mais à réunifier la démocratie. Quant aux institutions, moi je crois qu'elles étaient très présidentalistes avant Lionel Jospin et j'espère qu'elles le seront moins quand il y aura un nouveau président de gauche à la tête de nos institutions.
Alors, j'étais comme tout le monde, un petit peu surpris par Lionel qui nous a fait un changement de pied au ras de la mêlée et qui a ouvert une brèche dans le dispositif politique. Je souscris à ce qui était proposé, mais je reste un peu prudent quand même ; il y a une phrase qui me gêne dans la motion du conseil national, est-ce qu'il est bien utile de dire, au deuxième paragraphe, à la fin : "Les risques de cohabitation s'en trouveraient augmentés." Car bien sûr nous pouvons gagner, mais il peut y avoir quelques péripéties et il me semblait difficile que nous avancions sur ce terrain quel que soit le résultat du vote du 19.
Merci.
(Applaudissements.)

La Présidente - La parole est à Alain Claeys.

Alain Claeys
Mes chers Camarades, Henri Emmanuelli a déjà expliqué les raisons pour lesquelles nous allions soutenir cette motion. Je pense que le débat, tel qu'il s'est organisé, montre bien qu'il y a une réalité qui s'impose à tout le monde, quelle que soit l'approche des uns et des autres, que d'une part le quinquennat, plus le rétablissement du calendrier posent manifestement la question de la nécessité du débat sur les institutions.
Le constat c'est qu'à partir du moment où nous sommes dans cette situation, nous ne pouvons pas continuer avec ces institutions. Pourquoi ? Parce qu'elles ont un handicap grave, celui de cumuler toutes les difficultés, à la fois les difficultés liées à la nature du régime parlementaire et aussi celles liées au régime présidentiel du point de vue du pouvoir législatif.

Fondation Jean Jaurès

Je crois qu'il vaut mieux avoir un débat qui induira à un moment donné un choix plus ouvert, seulement l'objectif de mon intervention ne portait pas sur cette question mais, au fond, sur le lien entre les deux questions à l'ordre du jour de ce matin :
Soit nous allons vers l'inversion du calendrier.
Soit nous avons décidé de mettre en place une dynamique pour l'élaboration du programme du Parti Socialiste.
Mais chacun comprend bien que lorsque nous avons décidé, ou lorsque nous avions réfléchi sans savoir qu'il y aurait ce cadrage, c'était évidemment pour l'élaboration du programme des élections législatives qui devaient avoir lieu avant. Dans tous les cas c'était dans cette optique.
Je crois qu'il est aussi temps de se poser la question de savoir, dès lors que nous faisons ce choix, que nous approuvons, comment va s'harmoniser l'élaboration du programme du Parti Socialiste avec le programme du candidat à la présidentielle puisque les élections auront lieu avant. Et lorsqu'on s'insurge contre les risques de la présente institutionnalisation, c'est vrai que le slogan : un homme, une équipe, un projet, n'est pas celui auquel les Socialistes peuvent se rallier, mais ils peuvent se rallier à un slogan avec un mot complémentaire qui serait : un homme, une équipe, un projet et un parti.
La nécessité de réfléchir à la place du parti dans l'élaboration de ce qui sera la bataille principale, on l'a tous dit, c'est-à-dire la bataille pour l'élection présidentielle, eh bien je crois qu'aujourd'hui il faut aussi que l'on ait ces assurances, que l'élaboration de ce projet se fera aussi dans le cadre évidemment de l'élection présidentielle.
Il me semble, certains penseront que cela va sans le dire, qu'au point où nous en sommes dans la précision du débat c'est peut-être mieux en le disant.
Merci.
(Applaudissements.)

La Présidente - La parole est à Marisol Touraine.

Marisol Touraine
Chers Camarades, comme l'ont déjà indiqué un certain nombre d'autres avant moi, je m'associerai à cette motion, je la voterai et je crois qu'au fond nous sommes ici un certain nombre à considérer qu'il est nécessaire de permettre qu'un meilleur équilibre de nos institutions se mettent en place. Je dis cela "semble être le cas" puisque nous nous exprimons en ce sens aujourd'hui, cela ne va pas de soi pour tout le monde, comme le rappelait il y a un instant Julien, c'est vrai que nous avons su, à gauche endosser de manière assez magistrale les habits de la Vème République qui pourtant n'avaient pas été taillés par nous. Et, quels que soient les discours que nous avons pu obtenir sur la revalorisation du rôle du parlement, c'est vrai qu'une certaine pratique s'est imposée et que cette

pratique, au fond, nous amène aujourd'hui à manier avec un peu de précautions les changements institutionnels.
D'autre part, je voudrais dire que les institutions résisteront ; il n'y a que la cohabitation qui aujourd'hui est notre système, qui nous donne l'illusion, qui donne à certains l'illusion qu'au fond le rôle du Président de la République a diminué, c'est parce qu'un certain nombre d'entre nous pensent que le pouvoir présidentiel est aujourd'hui durablement affaiblit, qu'ils imaginent que nous allons pouvoir rapidement, comme cela, sans débat, pouvoir passer à un système plus parlementaire.
Or, je crois qu'à l'évidence cela n'est pas le cas. Nous aurons quelques mois de pagaille entre l'élection des députés puis ensuite l'élection du Président, si nous en restons au calendrier actuel, et puis aussitôt nos institutions reprendront ou reprendraient la forme naturelle qui est la l'heure.
Enfin, troisièmement, je voudrais indiquer que si nous imaginons, ou si nous disons qu'en ne modifiant pas le calendrier nous permettons d'installer un régime parlementaire, ou plus favorable au parlement, cela veut dire que nous faisons le crédit à la droite d'être favorable à l'installation d'un régime favorable au parlement. Or c'est lui faire un honneur qu'elle ne revendique même pas. A aucun moment la droite aujourd'hui ne dit qu'elle souhaite le maintien du calendrier actuel pour aller vers une revalorisation des pouvoirs du parlement, pour donner plus de pouvoir au législatif par rapport à l'exécutif.
Or, si nous soutenons l'idée, si nous tenons le raisonnement qu'en ne modifiant pas le calendrier nous allons pouvoir aller dans le sens d'une revalorisation du parlement, alors nous ouvrons la voie, me semble-t-il, à la droite qui se voudrait une droite moderniste, réformiste des institutions ce qu'encore une fois elle n'a jamais souhaité directement et je crois que nous ne devons pas lui faire cet honneur.
Je voudrais donc dire, mes camarades, que si nous voulons, ce qui est ma position, engager pendant la campagne des présidentielles, par exemple un vaste débat sur les institutions, si nous voulons indiquer réellement ce que nous voulons changer dans ces institutions, alors nous ne devons pas priver l'opinion publique française de ce débat-là et essayer de changer les institutions, c'est-à-dire le fondement de notre démocratie aujourd'hui, de manière subreptice à l'occasion d'un changement dont nous n'avons pas été responsable au départ.
Je pense que nous pourrions provoquer dans l'opinion le sentiment d'une grande frustration, le sentiment de ne pas pouvoir exprimer le sens que nous voulons donner aux institutions de demain et je pense que cela nous serait reproché.
(Applaudissements.)

La Présidente - La parole est à Jean Glavany.

Jean Glavany
Chers Camarades, je ne veux pas répondre à l'invitation de Lionel qui parlait de manœuvres maritimes, encore que chacun sait que les manœuvres sont importantes quand les temps sont difficiles. Mais quand la mer est calme et le que le ciel est calme, les manœuvres sont toujours faciles. Quand les manœuvres sont importantes et difficiles, elles imposent que chacun soit bien à sa place. C'est la seule chose que je voulais dire quant à l'allusion sur les manœuvres.
Mais je voudrais dire que sur le calendrier, il ne faudrait pas que l'on ait la mémoire trop courte, tous ensemble, parce que la clarté et la cohérence nous les avons déjà expérimentées, nous les avions déjà expérimentées notamment en 1981 et 1988. Avec la dissolution, nous avons remis les choses dans l'ordre avec les législatives juste après la présidentielle.
Ces solutions ont été très bien admises et même très bien appréciées par l'opinion et nous ont donné les moyens de la clarté et de la cohérence. Je me souviens même, pour la perfidie de l'histoire, en 1988 il y en avait un qui n'était pas tout à fait prêt à dissoudre, qui était le Président de la République, et c'est le parti, toutes tendances confondues, qui a dit qu'il fallait une dissolution.
Je pense que la dissolution, les dissolutions, ou en tout cas le calendrier dans le bon ordre, tel que nous le proposons, nous savons que c'est un calendrier qui garantit clarté et cohérence et, de ce point de vue, nous avons une certaine force à l'expérimenter devant l'opinion.
Troisièmement, en démocratie il y a une valeur incontournable, en démocratie interne pour le parti comme en démocratie tout court c'est la légitimité du suffrage, c'est d'ailleurs la seule qui compte pour moi. Or, Lionel avait raison d'insister sur ce point, qu'on le veuille ou non, la réforme de 1962 a créé un fait qui est maintenant incontournable puisqu'elle donne à un homme ou à une femme à celui ou à celle qui sera président de la république, une légitimité du suffrage qui le rend incontournable.
La cohérence commence par respecter la légitimité du suffrage qui la à un homme ou à une femme. Et même si on s'en plaint, et même si notre culture à nous tous n'est évidemment pas de confier trop de pouvoir à un homme [la Gauche s'est toujours battue contre ce réflexe plébiscitaire] n'empêche que là aussi Lionel a raison de le dire, qui va aujourd'hui proposer aux Français de revenir sur l'élection du président au suffrage universel ? Personne. On peut le faire, on peut en rêver mais personne ne veut le proposer parce que les Français se sentiraient dépouillés d'un droit qu'ils ont acquis en 1962.
Il faut prendre acte de ce fait et de cette légitimité qui créent un ordre et qui donnent un sens à la cohérence : d'abord le choix principal, ensuite le choix à la législative. Mais le débat ne s'arrête pas ici.
Nous sommes confrontés à cette difficulté - la contrainte de la légitimité pour un seul homme, celle née de la réforme de 1962 - et nos aspirations démocratiques et nos volontés, en particulier à nous la Gauche et nous les Socialistes, sont d'arriver à parlementariser un régime hors la cohabitation puisque le premier

ministre, ici présent, n'est plus responsable devant le président de la république qui n'a aucun moyen de le renvoyer ; il n'est plus responsable que devant le Parlement.
Simplement, on est en condition et cela ne donne pas à l'exécutif ce point fermé de cohésion, de cohérence et d'efficacité que nous souhaitons. Le problème posé, c'est : comment faire pour parlementariser un régime sans la cohabitation ?
C'est un vrai débat et une vraie difficulté sur laquelle je ne veux pas m'exprimer ici.
Je dirai simplement que c'est un sujet qui nous demande beaucoup d'imagination et pour conclure avec un sourire je dirai, puisque Julien, dans un lapsus tout à l'heure, a fait allusion à « l'inventaire du possible », que sur ce sujet nous avons un devoir d'invention. (applaudissements)

Sylvie Guillaume - Denise Cacheux.

Denise Cacheux
Sur le débat qui nous occupe depuis le début, c'est-à-dire sur le calendrier des échéances électorales, je n'ai pas grand chose à dire sinon que je voterai la motion et que je suis d'accord avec la défense et l'illustration de Lionel.
Sur le débat qui a été induit sur les institutions, je pense que ce n'est pas ce matin qu'on va refaire les institutions mais que cela doit faire partie de ce que l'on fixe comme travail à la Commission ou du travail collectif qui va s'engager sur le projet car Alain Vidalies a soulevé la question « programme parlementaire, programme présidentiel ». Je pense que nos ambitions doivent être beaucoup plus larges, nous allons au-devant d'un travail sur un projet et que c'est du projet qu'après, le Parti ou notre candidat induiront des programmes, mais c'est un projet que l'on doit faire et qui doit inclure une réflexion de fond sur les institutions. Je dis cela à cause du début du débat.
Je voulais juste intervenir sur un point par rapport à l'intervention de François Hollande sur le programme triennal du Parti, quand il a demandé qu'on fasse une plus grande ouverture sur l'international. Je repose la question et je redemande comment mieux associer les militants au Parti Socialiste européen. Il y a vraiment là une lacune, un gap entre ce que nous sentons, ce que nous voudrions dire et ce que nous ne pouvons pas faire, parce qu'il y a le Parlement européen, loin, et il y a les militants sur le terrain qui ne savent pas très bien ce qui se passe. Cela permettrait aussi de redonner sur le terrain, dans nos fédérations et ailleurs, une place à nos parlementaires européens pour qu'ils ne soient pas en apesanteur.
(Applaudissements).

Sylvie Guillaume - Merci Denise.
François Hollande.

Collection Jean-Jaurès

François Hollande
Nous allons procéder au vote de la motion. Mais avant, je voudrais donner à mon tour quelques éclaircissements sur nos intentions pour les prochains jours ou les prochaines semaines.
D'abord sur le sens de l'initiative que nous prenons en permettant par notre choix, au sein du Conseil national par nos votes, au groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale de prendre à son compte la proposition que nous engagions un processus. J'ai relevé que pour l'essentiel, nous pourrions nous retrouver sur cette initiative, et dans le débat qui a été d'une grande qualité au cours de la matinée est apparue l'idée que la cohabitation n'était pas le système souhaitable, tout en convenant, Jean Glavany le faisait à l'instant, qu'elle permettait l'exercice du pouvoir parlementaire sans que d'ailleurs nous constations forcément qu'il y avait par définition un rééquilibrage du Parlement par rapport à l'exécutif. C'est plutôt compliqué, mais je pense qu'il doit y avoir une conscience, au sein de ce que nous représentons, le Parti Socialiste, que la cohabitation n'est pas le système que nous préconisons. C'est le système que nous appliquons par le choix qui a été celui du Président de la République de dissoudre, et le choix qui a été pris par nous de gouverner le pays, mais nous ne pouvons pas théoriser la cohabitation, ni comme une fatalité, ni comme une dérive des institutions en fait commode, ni comme une possibilité qui devrait se répéter.
L'objectif qui doit être le nôtre, c'est de gouverner en cohabitation quand l'occasion nous est donnée, mais de ne pas installer la cohabitation comme une forme d'application de la Vème République.
Deuxième idée qui est sortie et qui n'est démentie par personne, c'est l'idée de la cohérence, c'est d'avoir un certain ordre dans les élections et de ne pas être privés, nous-mêmes, de la possibilité de faire valoir nos idées, nos projets, nos orientations au bon moment. Il y aurait quelque perversité à laisser le calendrier actuel, celui qui est aujourd'hui prévu, s'imposer, ce qui permettrait au Chef de l'Etat, candidat, on le sait, à l'élection présidentielle, de venir, en fin de processus et pas au début, nous faire prendre tous les risques, quelles que soient les hypothèses que nous pouvons formuler sur les élections législatives ou l'élection présidentielle.
Mais pour concourir valablement, nous sommes obligés de faire le parcours du combattant quand lui pourrait arriver, quel que soit le vote des Français au moment des élections législatives, en majesté pour l'élection présidentielle. Il y a donc, à la fois, le souci de la cohérence, mais aussi le souci du bon ordre et si nous cherchons notre intérêt, je ne suis pas sûr que ce soit la démarche que nous ayons à engager. Je crois que nous avons conscience, les uns et les autres, qu'il y a au moins un personnage ici qui a peut-être plus d'intérêt que d'autres au maintien du calendrier.

Deuxième réflexion : au-delà du débat qui a eu lieu, du sens de l'initiative que nous prenons et du vote que nous ferons, il y a, tout le monde l'a dit, une obligation dans le cadre du projet, celui que coordonnera Martine, de mettre les institutions à un moment dans notre réflexion, je ne dis pas au cœur de notre réflexion parce que je ne crois pas qu'il faudrait, là aussi, surestimer, surévaluer les questions institutionnelles, mais cela fait partie de ce que peut avancer le Parti Socialiste comme orientations nouvelles. J'allais dire que nous avons déjà fait des évolutions institutionnelles, je ne vais pas ici les citer, la parité en était, malgré tout, une mais ce n'est pas de même nature.
Tout à l'heure, Henri et d'autres, peut-être Julien, disaient que même dans les différentes sensibilités, ce n'est pas si simple d'avoir un consensus sur les réformes institutionnelles. Cela doit être vrai aussi pour la majorité du Parti, je le pense, et de la même manière que Lionel évoquait le fait que le clivage gauche-droite ne permettait pas d'avoir forcément toutes les réponses en matière institutionnelle, en tout cas ne faisait pas à chaque fois référence pour définir nos positions, je pense que ce doit être vrai aussi dans le Parti et que nous devons donc prendre les réformes institutionnelles avec maîtrise, avec cohérence, mais avec aussi le souci de rassembler le plus grand nombre de Socialistes sur les propositions que nous pourrons faire. Je pense qu'il faut éviter le débat un peu facile de dire : régime parlementaire ou régime présidentiel. A mon avis, nous devons, là aussi, faire synthèse.
Troisième réflexion, elle a été évoquée par Denise mais aussi par Alain Vidalies, c'est la question du projet du Parti et du projet de notre candidat. Cette question pouvait ne pas être posée tant qu'on n'avait pas une volonté quant à un certain ordre, mais dès lors que nous privilégions un ordre et que nous faisons, je l'espère, en sorte que cet ordre qui sera suivi est le bon, c'est vrai que nous devons nous poser cette question et je pense que nous devons y répondre ainsi : nous, Parti Socialiste, nous préparons notre projet, nous désignerons notre candidat –j'ai donné l'espace de date possible- au début de l'année 2002 et nous devrons faire en sorte de travailler jusqu'à cette date en totale liberté, les uns par rapport à l'autre, et nous devons aussi faire en sorte qu'à partir de la désignation de notre candidat, nous puissions travailler avec ce candidat sur la base de notre projet. Je ne sais pas qui sera le candidat mais je sais à peu près quel sera notre projet, en tout cas sur la procédure.
Merci beaucoup d'avoir participé à ce débat. Je vais donc présenter la motion rectifiée par la demande d'amendements.
Il y a eu deux amendements qui ont été souhaités et j'espère, là encore, que nous ferons en sorte d'avoir un vote massif pour cette motion.
Le premier amendement est celui de Julien Dray. Au troisième paragraphe, plutôt que de dire : « (inaudible) … celle-ci après 2002 pourra aboutir à un meilleur équilibre entre le pouvoir législatif et exécutif », il préférerait, et c'est un avis partagé d'ailleurs : « pour redonner tout son sens au pouvoir législatif ». Je pense que cette formule est meilleure.

Jean-Christophe a évoqué, il n'était pas le seul, le fait que l'on indiquait qu'il y avait des risques de cohabitation, ce qui est d'ailleurs vrai, avec le maintien de l'actuel calendrier. Je crois que cela pourrait donner lieu à interprétation ou ambiguïté, mieux vaudrait supprimer cette phrase : « Les risques de cohabitation s'en trouveraient augmentés ».
Voilà ce que je pourrais vous proposer et je donne la parole à la Présidente.

Sylvie Guillaume - Avec ces modifications, je vais vous demander de vous prononcer.
Qui est pour ?
Qui est contre ?
Qui s'abstient ?
1.

François Hollande - Merci Gérard ! (rires).

Sylvie Guillaume - Cette motion est donc adoptée.
(Applaudissements).
Ce Conseil national se termine et avant que vous ne partiez, je voudrais vous informer qu'un apéritif nous attend à la Questure, rue de l'Université. Merci beaucoup.

Coll. Fondation Jean-Jaurès